



Procédure de réinscription au CLAP CHAZ pour l'année scolaire 2022-2023

Période de réinscription :

Du Jeudi 02 Juin

Au

20 juillet 2022.

Étant fermée en août, l'association ne pourra prendre en compte votre dossier si celui-ci n'est pas saisi dans les délais impartis.

Chers parents,

Afin de faciliter le renouvellement de l'inscription de votre enfant, veuillez trouver la marche à suivre, n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté lors de la saisie.

Voici les étapes à suivre :

- Transmettre un chèque de caution (150 euros par enfant) et un chèque d'adhésion de 40 euros par famille
- Se connecter à votre espace via votre identifiant et mot de passe habituel
- Cliquer sur l'onglet « mon compte » puis « mes informations »
- Les informations de votre dossier actuel apparaissent, cliquer sur « modifier » en face de chaque personne présente dans votre dossier (Réfèrent +adulte + enfant(s))
- Vérifier les informations existantes puis cocher la case « Je certifie exactes les informations saisies dans le formulaire » puis « valider »
- Ne pas oublier de faire de même pour les 4 pages figurant dans le menu déroulant en face de votre enfant.
- Transmettre via « mon compte » « dépôt de fichier » les éléments suivants :
 - Assurance extrascolaire 22-23
 - Vaccins à jour
 - Règlement intérieur signé

Un mail de confirmation vous sera envoyé, vous informant que votre dossier a bien été mis à jour pour l'année 2022-2023. Vous pourrez ensuite procéder aux inscriptions de votre enfant via l'onglet « inscription », **celles-ci ne seront validées qu'après avoir procédé aux étapes ci-dessus et vous seront confirmées par mail.**

Merci de bien vérifier lors de sa réception, le détail afin que toutes les dates et activités souhaitées y figurent bien.

Cordialement

le Conseil d'Administration du CLAP CHAZ,